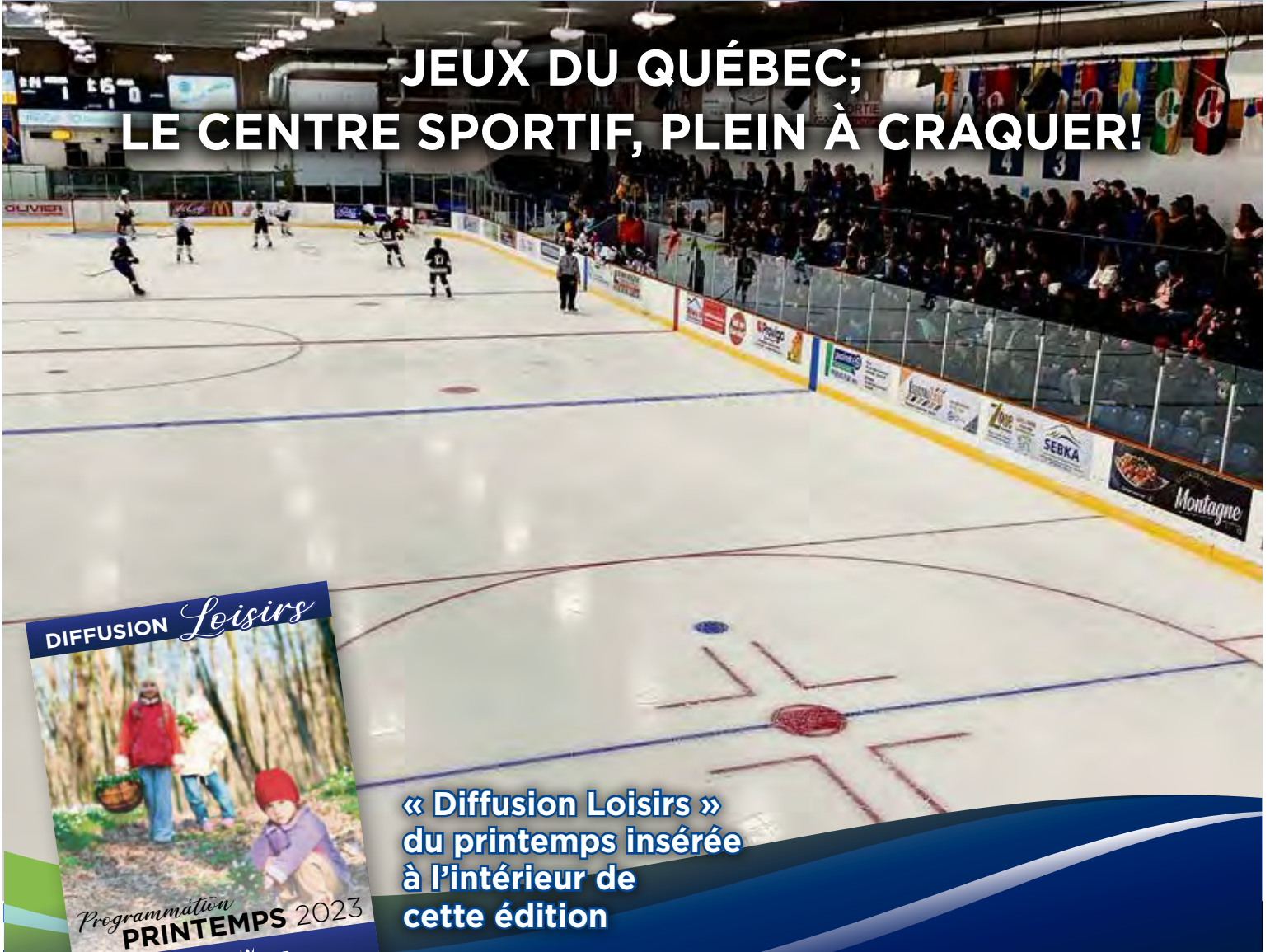


# JEUX DU QUÉBEC; LE CENTRE SPORTIF, PLEIN À CRAQUER!



« Diffusion Loisirs »  
du printemps insérée  
à l'intérieur de  
cette édition

L'Essentiel  
de *l'information*

Saint-  
**Pascal**  
On voit loin!


# BMR

## DEMANDEZ VOTRE PRIX PROJET AVANTIS

Finis la soumission à la pièce  
**ÉCONOMISEZ**  
pendant la durée de  
vos **TRAVAUX\***

**Avantis**  
Coopérative

avantis.coop

 BMR Avantis

\*Détails en succursale



# *C'est* **PAYANT**

d'être membre de



**Gens**  
D'AFFAIRES  
DE SAINT-PASCAL

## C'EST PLUS DE 13 500\$

en argent Place Saint-Pascal  
injecté chez les membres  
au cours de la dernière année

Vous aimeriez devenir  
membre **gratuitement?**

Louis Turbide au 418 492-2706 poste 105  
direction@leplacoteux.com

 @gensdaffairesdesaintpascal

## Mot de la mairesse



Bonjour à vous tous et toutes,

Le printemps s'installe tranquillement et amène avec lui son lot de réjouissances. Le soleil aura bientôt fait disparaître toute cette neige que l'hiver nous a donnée. Avec le retour du beau temps, la fièvre du grand ménage, de la rénovation et de la construction a déjà gagné plusieurs d'entre nous. Mais aussi

le printemps a sa partie de désagréments. Pour les personnes qui habitent près des cours d'eau et celles dont les rues et chemins sont mis à mal par le dégel.

Le passage répété de nombreux camions de livraison et autres véhicules lourds nous fait craindre le pire pour nos routes plus sollicitées. Un printemps hâtif, les gels et les redoux qui se succèdent donnent des maux de tête à l'équipe des travaux publics. Malgré les restrictions de charges imposées aux camionneurs pendant le dégel, nos infrastructures routières demeurent très vulnérables. Pour se faire, je vous demande votre collaboration pour planifier en autant que possible vos livraisons de matériaux et vos chantiers une fois le dégel terminé.

Avec le retour du printemps reviennent aussi les chantiers municipaux. L'équipe municipale s'affaire déjà à préparer la saison qui vient. Croyez-moi, du boulot nous en avons! Au-delà des chantiers planifiés des travaux annuels récurrents : (nettoyage de fossés, nivelage, rechargement, abat-poussière, balayage mécanisé et j'en passe). C'est près d'une vingtaine de projets qui seront réalisés cette année que ce soit pour la protection de l'environnement, l'hygiène du milieu, certaines rues et trottoirs, l'amélioration de nos équipements de loisirs ou pour l'entretien de nos bâtiments et la sécurité civile.

Rassurez-vous, nos grands projets ne demeurent pas en reste. Le programme triennal d'immobilisation adopté en décembre dernier fait état d'une multitude de projets que le conseil municipal prévoit mettre en œuvre au cours des trois prochaines années. Certains en sont encore à l'étape des plans préliminaires, d'autres sont en attentes de subvention ou de financement et d'autre encore sont sur le point d'être mis en chantier comme le centre communautaire Robert-Côté.

Entre-temps, soyez prudents lors de vos déplacements sur nos routes pendant le dégel; l'équipe des travaux publics fait de son mieux pour les maintenir en bon état. Il est important de savoir que les interventions

qu'on peut réaliser au printemps en période de dégel sont plutôt limitées.

Je vous souhaite un magnifique printemps!

Au plaisir,

**Solange Morneau**  
Mairesse

## À la une

### Le Centre sportif, plein à craquer!

C'est du 3 au 11 mars dernier que Saint-Pascal a eu la chance d'être partenaire de la 56<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec RDL 2022.

Ayant été choisi comme sites d'hébergement l'école secondaire Chanoine-Beaudet et l'école primaire Mgr-Boucher ont accueilli pas moins de 1 200 athlètes durant les 9 jours des Jeux. Le Centre sportif de son côté, a reçu les compétitions de hockey féminin et de ringuette qui n'ont pas manqué de faire déplacer les foules.

*Suite à la page 5*

## Sommaire

Mot de la mairesse .....	3
À la une .....	3-5
Résumé des séances du conseil.....	4-5
Service des communications.....	5-6-7
Horaire des bureaux municipaux.....	5
Horaire de la SAAQ.....	5
Marché aux puces .....	6
La marche avec Pitou.....	7
Chronique de la Sureté du Québec.....	7
Service de l'urbanisme .....	8
Service des travaux publics.....	8
<b>DIFFUSION LOISIRS.....</b>	<b>8 pages insérées au centre</b>
CPA Saint-Pascal .....	9
Cours de tennis pour débutants .....	9
Inscriptions - Baseball mineur de Saint-Pascal .....	9
Des nouvelles de Quartier-Jeunesse 1995 .....	10
Service d'aide à l'emploi.....	10
Atelier du Partage.....	11
Co-Éco.....	11
Chronique historique de la société d'histoire et de généalogie ..	12
Ateliers Mon Choix .....	13
Invitation du Club Lions Saint-Pascal.....	14
Invitation de l'Unité Domrémy.....	14
AGA Centre Accueil-Partage du Kamouraska .....	14
Des nouvelles du Cercle de Fermières de Saint-Pascal .....	14

## RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

### Séance ordinaire du 6 février 2023

Lors de cette séance, Monsieur François Gagné-Bérubé, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 388-2023 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal et Madame Josée Chouinard, conseillère a procédé au dépôt du projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- d'adopter le second projet de règlement numéro 387-2022 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'ajouter l'usage « chatterie » dans la classe d'usages 94 « Commerce et industrie liés à l'agriculture » et d'autoriser cet usage dans la zone Ad14.
- d'autoriser le paiement d'un montant total de 53 468,56 \$ incluant la taxe au cabinet de courtage BFL Canada risques et assurances inc. pour les assurances en responsabilité civile, responsabilité excédentaire et responsabilité municipale de la Ville.
- d'autoriser le versement d'une somme de 15 110 \$ à la MRC de Kamouraska pour la contribution annuelle de la Ville au service de transport collectif et adapté.
- d'autoriser le paiement d'un premier versement de 85 391,93 \$ incluant les taxes à la SÉMER pour le traitement des matières organiques pour l'année 2023 pour l'ensemble des sept municipalités du regroupement.
- d'autoriser l'achat de neuf tablettes numériques industrielles pour le Service de sécurité incendie au montant total de 18 615,60 \$ incluant les taxes auprès de la compagnie Concept Numérique inc.
- de mandater la firme d'avocats BTLP pour procéder au recouvrement de taxes municipales impayées selon son offre de services professionnels datée du 26 janvier 2023.
- de ratifier les termes des contrats de services à intervenir avec Solutions Mieux-être LifeWorks pour des services de consultation aux employés et aux pompiers, pour une période initiale de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025.
- de ratifier les termes du contrat d'achat à intervenir entre la Ville et Monsieur David Pelletier pour l'acquisition de la propriété du 241, avenue Patry et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le surplus accumulé non affecté de la Ville, soit une somme de 18 000 \$.
- de ratifier les termes de l'acte de servitude à intervenir entre la Ville, Bell Canada et Hydro-Québec pour l'établissement des servitudes nécessaires à la mise en place et au maintien des prolongements des réseaux de distribution câblés dans la rue Marie-Anne-Fournier.
- de ratifier les termes de l'Entente de réalisation de travaux majeurs à intervenir avec Hydro-Québec pour l'alimentation en électricité de la rue Marie-Anne-Fournier incluant le paiement d'une somme de 8 278,20 \$ incluant les taxes pour les coûts de service et de branchement.
- de ratifier les termes de l'entente de services à intervenir avec Tourisme Kamouraska pour la gestion du bureau d'information touristique de Saint-Pascal pour la période estivale 2023.
- de ratifier les termes de l'avenant au contrat de travail de Monsieur Jean-Philippe Grenier afin d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaires de 21 à 28 heures jusqu'au 31 décembre 2024.
- de désigner les personnes suivantes pour siéger sur le comité ad hoc formé dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et de sites gouvernementaux et publics en raison des travaux de réfection qui seront réalisés au centre communautaire : Madame Emilie Poulin, directrice du développement et des communications à titre de représentante du propriétaire, soit la Ville de Saint-Pascal, Madame Cécile Joseph, responsable de la bibliothèque à titre de représentante des usagers, Madame Annie Pelletier, architecte associée chez Atelier5 à titre d'architecte du projet et Monsieur Jean Langelier, directeur général à la Ville de Saint-Pascal à titre d'observateur.
- de ratifier et d'adopter le rapport annuel 2022 du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie produit par le Service de sécurité incendie pour l'an 2 de l'édition 2020-2025 du schéma.
- de déclarer la 3<sup>e</sup> semaine de février 2023, soit du 13 au 17 février 2023, Les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité.

Publié par Ville de Saint-Pascal  
465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
418 492-2312

Courriel: [hoteldeville@villesaintpascal.com](mailto:hoteldeville@villesaintpascal.com)  
Site Internet: [www.villesaintpascal.com](http://www.villesaintpascal.com)

Veuillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2023 : février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre

**Dépôt légal**  
**Bibliothèque et Archives nationales du Québec**  
**Bibliothèque et Archives Canada**  
**ISSN : 1201-9305**

**Prochaine parution : 12 mai 2023 - Date de tombée : 24 avril 2023**

**Séance extraordinaire du 13 février 2023**

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- de ratifier et d'adopter le budget 2022 révisé daté du 30 novembre 2022 de l'Office d'Habitation du Kamouraska Est, qui prévoit notamment une contribution de la Ville au déficit pour un montant de 28 091 \$.
- de ratifier et d'adopter les prévisions budgétaires 2023 datées du 29 novembre 2022 de l'Office d'Habitation du Kamouraska Est, notamment la contribution de la Ville au déficit anticipé pour un montant de 26 335 \$.
- d'adopter le Règlement numéro 388-2023 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal.
- d'accepter l'offre faite par Valeurs mobilières Desjardins inc. pour son emprunt par obligations au montant de 3 717 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 376-2022, 377-2022 et 380-2022 au coût réel de 4,52647 % pour les années 2024 à 2028.
- d'autoriser l'achat de deux turbidimètres pour l'Actiflo numéro 2 de l'usine de traitement d'eau potable auprès de Veolia Water Technologies Canada inc. pour un montant total de 26 681,86 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).
- d'autoriser le dépôt d'une demande de financement au programme de subvention 4 500 bornes d'Hydro-Québec pour l'installation d'une borne de recharge double dans le stationnement du Centre sportif.
- de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de prolonger le délai de réalisation des travaux pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2024, dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).
- de confirmer la volonté de la Ville de déposer un projet d'amélioration de la participation au tri des matières organiques des grands générateurs de Saint-Pascal et Kamouraska en période estivale dans le cadre du Programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions de Recyc-Québec et de contribuer financièrement au projet au prorata du nombre d'ICI de son territoire impliqué dans le projet afin que la part des dépenses admissibles au programme non financées par Recyc-Québec (30 %) de même que les dépenses non admissibles dans le cadre du programme soit couvertes par les contributions de Kamouraska et Saint-Pascal.
- d'accepter la démission de Madame Angèle Langlais à titre de préposée aux permis et à l'immatriculation en date du 6 février 2023 et de la remercier pour le bon travail effectué au cours de ses années de service pour la Ville.

**Louise St-Pierre, avocate, OMA**  
Greffière  
[greffe@villestpascal.com](mailto:greffe@villestpascal.com)

**À la une (suite de la page 3)**

Pour réaliser un tel évènement, c'est plus de 150 bénévoles qui se sont mobilisés dans les secteurs du sport, de l'alimentation, du transport, de la logistique, des communications et du protocole, de la gestion de site, de la sécurité, des ressources humaines, de l'hébergement, de la santé et de la programmation complémentaire. Tous ces bénévoles, et particulièrement les délégués spécifiques à chaque secteur, ont accompli un travail colossal qui a permis aux jeunes athlètes de vivre pleinement cette expérience unique.

Au nom de la Ville de Saint-Pascal, un immense MERCI à toutes ces personnes, sans qui, cet évènement n'aurait été possible.

### Horaire régulier des bureaux municipaux Services administratifs

**Lundi au jeudi**  
8 h à 12 h  
13 h à 16 h 45

**Vendredi**  
8 h à midi

**Permis de conduire**  
**Immatriculation**  
Mandataire

Société de l'assurance automobile  
Québec

### AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

#### Point de service de Saint-Pascal

Horaire de services relatifs à la Société de l'Assurance Automobile du Québec  
**à partir de lundi, 13 mars 2023 :**

<b>Lundi</b>	<b>12 h à 16 h</b>
<b>Mardi</b>	<b>12 h à 16 h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>12 h à 16 h</b>
<b>Jeudi</b>	<b>Fermé</b>
<b>Vendredi</b>	<b>Fermé</b>

215, rue Rochette  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

**418 492-7314**

# Marché

## aux puces

édition environnementale

### INSCRIPTIONS 2023

ACTIVITÉ QUI AURA LIEU LE SAMEDI 27 MAI



## Dates limites des inscriptions

Site commun avec table : 24 mai

Site privé (résidentiel) : 15 mai

15\$

VILLESAINTPASCAL.COM/SERVICE-DES-  
LOISIRS/MARCHE-AUX-PUCES/  
418-492-2312 POSTE 300

## La marche avec pitou

Le beau temps est enfin arrivé alors les périodes de marche avec pitou seront de plus en plus nombreuses. Lors de ces promenades, n'oubliez pas d'apporter avec vous les sacs pour ramasser les petites surprises laissées par votre chien. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de ramasser les besoins de votre chien autant chez vous que dans les lieux publics. C'est une simple question de respect!

Pour vous aider, la Ville offrira, à tous les propriétaires de chien qui possède une licence d'animaux obligatoire pour les chiens (règlement 262000), un distributeur de sacs qui s'accroche à la laisse de votre chien. Vous aurez donc toujours un sac avec vous pour les imprévus!



**Afin de recevoir votre distributeur de sacs ou de doter votre chien d'une licence, appelez au 418 492-2312 poste 0.**



## CHRONIQUE MUNICIPALE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

### Règles du cellulaire au volant ou tout autre appareil portatif conçu pour transmettre ou recevoir des informations ou pour être utilisé à des fins de divertissement.

Il est souvent difficile de résister de parler au cellulaire ou d'utiliser des appareils de communication de tout genre en conduisant. Mais cette pratique est interdite et peut être punie d'une amende.

#### CE QUI EST INTERDIT

En principe, il est interdit d'utiliser un cellulaire en conduisant. Par contre, vous pouvez utiliser un dispositif mains libres qui permet de vous servir de certaines des fonctions de votre téléphone sans avoir à le manipuler. Si votre système mains libres requiert des écouteurs, vous pouvez en porter, mais sur une seule oreille.

Vous pouvez aussi utiliser votre cellulaire ou tout autre dispositif de communication, mais à certaines conditions :

- Le dispositif doit être installé sur un support fixé à l'auto;
- L'écran ne doit pas vous empêcher de conduire ou de voir la route;
- L'appareil doit afficher uniquement les informations pertinentes à la conduite;
- Vous devez pouvoir le consulter et le faire fonctionner sans que ça gêne votre conduite.

#### CE QUE VOUS RISQUEZ

En cas où vous vous faites prendre en infraction, la police peut vous remettre un constat d'infraction. Vous vous exposez à une amende entre 300 \$ et 600 \$, plus les frais. De plus, 5 points d'inaptitude pourraient être inscrits à votre dossier de conduite. C'est suffisant pour vous faire perdre un permis probatoire.

Si ce n'est pas la première fois qu'on vous intercepte pour avoir utilisé votre cellulaire ou autre dispositif de communication au volant, le policier peut aussi suspendre votre permis de conduire sur le champ.

#### POUR ÉVITER LES ENNUIS

Pour éviter les points d'inaptitude et les amendes, il faut être **complètement stationné** de façon légale pour utiliser son cellulaire. **Si vous êtes arrêté à un feu rouge, pris dans le trafic ou dans une file au service au volant, cela reste interdit.**

*Sergent Dave Ouellet  
Sûreté du Québec*

## RAPPEL PRINTANIER

### ENLÈVEMENT DES CLÔTURES À NEIGE ET ABRIS TEMPORAIRES

La réglementation municipale permet l'utilisation de clôtures à neige pour protéger vos haies, mais à certaines conditions qui sont indiquées ci-dessous. De plus, il est aussi permis d'installer des abris et garages d'hiver tel qu'indiqué ci-dessous également. Une des conditions concerne la période à l'intérieur de laquelle il est permis de les installer. Voici un extrait du règlement de zonage 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal établissant la période permise :

#### **L'article 3.17.2, Usages temporaires spécifiquement autorisés, autorise :**

**Les clôtures à neige, du 15 octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante...;**

**Les abris et garages d'hiver, du 15 octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante... ;**

La période déterminée ci-dessus est donc la seule permettant ce type d'abri et les clôtures à neige. Une inspection sera effectuée au début du mois

de mai sur le territoire de la Ville, et les procédures pour atteindre la conformité à la réglementation seront entreprises pour tout contrevenant.

Nous vous rappelons que quiconque contrevient à une disposition du règlement de zonage 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal est passible, outre les frais, d'une amende minimale de 500 \$ et maximale de 1 000 \$ pour une personne physique, et minimale de 1 000 \$ et maximale de 2 000 \$ pour une personne morale, pour une première infraction. En cas de récidive, le contrevenant est passible, outre les frais, d'une amende minimale de 1 000 \$ et maximale de 2 000 \$ pour une personne physique, et minimale de 2 000 \$ et maximale de 4 000 \$ pour une personne morale. Toute infraction continue au présent règlement constitue jour par jour une infraction séparée. (article 5.2).

**Cédric Lajoie**

**Inspecteur en bâtiment et environnement**

**[clajoie@villestpascal.com](mailto:clajoie@villestpascal.com)**

**418 492-2312, poste 236**

## CÔNES - BRIS D'HIVER - CONTENEURS

### Attention aux endroits identifiés de cônes

Lorsqu'un bris de conduite survient, les travaux publics s'affairent à remettre la chaussée en bon état avec du matériel granulaire temporaire. Par contre, les intempéries de l'hiver peuvent contribuer à ce que celle-ci redevienne en mauvais état. Ces endroits sont identifiés par des cônes. Nous vous demandons donc d'être attentifs et vigilants dans vos déplacements à ces endroits. Dès l'arrivée du printemps, des travaux seront exécutés afin de rendre plus sécuritaires ces endroits jusqu'aux travaux de rapiéçage en asphalte.

### Un rappel sur les bris en ce qui concerne les chemins d'hiver

Tous les bris occasionnés par l'entrepreneur des chemins d'hiver devront être rapportés avant la fin du mois d'avril, soit par téléphone au **418 492-2312 poste 400** ou par courriel : **[travauxpublics@villestpascal.com](mailto:travauxpublics@villestpascal.com)** afin de permettre à l'entrepreneur d'effectuer les réparations.

### Conteneur à déchets sur les terrains de la Ville

Nous vous rappelons que les conteneurs à déchets situés sur les terrains de la Ville sont strictement réservés pour les besoins de celle-ci. Les citoyens ne peuvent y déposer de gros rebuts. À noter que la cueillette des déchets monstres est prévue pour le mois de juin.

**Bernard Tanguay, directeur**

**Service des travaux publics**

**[travauxpublics@villestpascal.com](mailto:travauxpublics@villestpascal.com)**

**418 492-2312, poste 400**





## MESSAGE DU CPA SAINT-PASCAL

SAISON 2022-2023

La saison de patin pour le Club de patinage Saint-Pascal est terminée pour cette saison. Nos patineurs ont eu la chance de faire plusieurs compétitions tout au long de cette année, avec de beaux résultats. Votre sourire, votre dynamisme et votre persévérance nous rendent tous fiers de vous. Nous vous disons à l'automne prochain. Aux résidents de la région, un énorme merci pour votre générosité lors de nos campagnes de financement de cette année. C'est aussi grâce à vous que nos jeunes continuent à pratiquer ce beau sport!

**Club de Patinage artistique  
de Saint-Pascal**



## COURS DE TENNIS POUR DÉBUTANTS

**Tu veux apprendre à jouer au tennis cet été?**

Je suis un jeune passionné de tennis qui offre des cours d'initiation à des jeunes de 6 à 10 ans.

Les cours auront lieu sur les terrains de tennis de Saint-Pascal les lundis et mardis matin de l'été.

### DATES :

Les lundis et mardis de la dernière semaine de juin à la deuxième semaine d'août. Si la température ne convient pas les cours sont repris.

Tous les cours sont à 9 h et 10 h, dépendamment de l'âge de l'enfant.

**Coût :** 100 \$ pour 11 cours

**Si tu veux plus d'information, tu peux m'appeler au 418 492-1195 ou m'écrire à victordumais@hotmail.com**



## Grande collecte de canettes et de bouteilles consignées



**Dimanche 28 mai  
début 10h00**

Laisser vos contenants consignés à l'extérieur  
Identifiés au nom du CPA.

**Vous pouvez aussi les apporter chez CarrXpert  
Kamouraska, rue Rochette**

**MERCI !**

**Aussi deux lieux de dépôt où vous pouvez déposer vos sacs en tout temps :**

- 870, rue Desjardins,  
SAINT-PASCAL, chez Andrée-Anne
- 192A, route 230 Ouest,  
SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI, chez Marlène

## Tarifs

### Novice

(2018-2016)

Obligation du parent d'être sur le terrain pour aider l'entraîneur, à toutes les pratiques auxquelles votre enfant est présent.

Coût : gratuit

### Atome

(2015-2014)

180\$

### Moustique

(2013-2012)

195\$

### Pee-wee

(2011-2010)

210\$

### Bantam

(2009-2008)

225\$

### Midget

(2007-2006)

240\$



Inscription en ligne seulement

Consultez notre page Facebook, Cougars St-Pascal, pour obtenir le lien d'inscription qui sera disponible le 20 mars.

Pour information :  
cougarsbaseball7@gmail.com



## DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995

Voici nos activités de la semaine de relâche du 6 au 11 mars 2023. Le lundi 6 mars, nous sommes allés à



Ara-Zone/Éducazoo

La Pocatière pour découvrir différentes espèces d'oiseaux exotiques grâce à EducaZoo. Par la suite, nous avons assisté aux jeux du Québec et soupé à la cantine du centre Bombardier. Le mardi 7 mars, nous sommes allés nous sucrer le bec à la cabane à sucre de Nathalie Lemieux de Saint-Pascal et fait un bon souper spaghetti. Le mercredi 8 mars, nous sommes allés à Valcartier et nous avons terminé la soirée avec un souper

à la Maison des jeunes de Pont-Rouge. Le jeudi 9 mars, nous avons fait des sculptures de neige et bu du chocolat chaud. Le vendredi 10 mars, nous avons joué au Salon de Quilles Saint-Pascal et pour conclure cette belle semaine, nous avons fait un tournoi de Mario Kart.

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons reçu de la part de Desjardins (Caisse du Centre-Est-du-Kamouraska)

un chèque de 3 500 \$ pour nous soutenir dans la distribution de collations santé, à l'aide aux devoirs, aux cours prêt à rester seul et gardiens avertis et durant nos conseils d'administration des jeunes. Merci de croire en nous et de vous impliquer d'année en année avec notre jeunesse.

Continuez à suivre notre programmation sur notre page Facebook Quartier-Jeunesse 1995 et sur notre site Internet [www.mdjstpascal.ca](http://www.mdjstpascal.ca).



Don Caisse Desjardins

**Caroline Beaulieu, intervenante, responsable de l'animation Maison des jeunes de Saint-Pascal 418 492-9002**

### Besoin d'accompagnement pour un retour en emploi.

Services d'aide à l'emploi Kamouraska peut vous aider.

*Service gratuit, possibilité d'allocation dans certains cas.*



555, rue Hudon  
Saint-Pascal GOL 3Y0  
(sur rendez-vous)

1011, 6<sup>e</sup> avenue Pilote  
La Pocatière G0R 1Z0

Pour information:  
418 856-4288, poste 202

Avec la participation financière de:





## Les temps changent ... PAS QUE LE CLIMAT !

### 6 manières de réduire le **gaspillage alimentaire** selon votre profil



#### Le pressé

Prenez le temps de planifier votre semaine: effectuez un inventaire de ce que vous avez déjà, planifiez un menu et dressez une liste d'épicerie. Vous en sortirez moins stressé et avec plus d'argent en poche.



#### Le parano

N'ayez pas si peur de la date « meilleur avant ». Elle est seulement une garantie de fraîcheur, mais de nombreux aliments sont encore comestibles après cette date!



#### L'excessif

Apprenez à bien calculer les portions, achetez en plus petite quantité et méfiez-vous des rabais qui incitent à acheter plus que nos besoins.



#### Le m'as-tu-vu

Il n'est pas nécessaire d'en mettre plein la vue à chaque fois! Vos proches vous apprécieront même si vous n'avez pas une abondance et une diversité de mets à leur offrir.



#### L'exigeant

N'hésitez pas à acheter des fruits et légumes imparfaits à l'épicerie: ils ont les mêmes qualités nutritives. Et ne crachez pas sur les restes: ils peuvent être savoureux ou transformés en un deuxième repas encore plus succulent!



#### L'indifférent

La production d'aliments qui ne seront pas consommés a un impact environnemental et financier énorme. Des ressources existent pour vous faciliter la vie **sans gaspillage!**

47 % du gaspillage alimentaire est créé à la maison.



Nous pouvons tous faire notre part!



## CHRONIQUE HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

Par Benoit Dumais, président

### On se souvient ... Du théâtre

C'est à l'été 1949 que Saint-Pascal se dote d'un édifice à vocation culturelle. Toutefois, on sait que c'est à partir de 1945 qu'on commence à projeter des vues dans la paroisse. En effet, Madame Luc Émile Langelier présente les premiers films dans son



édifice. Par la suite, Monsieur Gérard Chapleau utilise la salle paroissiale et le studio de Monsieur Jean-Paul Martineau pour la projection d'œuvre cinématographique. C'est en constatant l'intérêt populaire que Monsieur Chapleau finance la construction du théâtre Duchesse. Le bâtiment est construit derrière le magasin Chapleau (le lieu correspond à l'entrée sud de la Résidence Labrie). Une scène de vingt pieds de profondeur servait à la représentation de concert, pièces de théâtre, conférence et même de spectacles de magiciens. L'activité principale demeurait bien sûr la projection de films.

Originellement, les sièges sur lesquelles les spectateurs s'assoient sont de longs bancs en bois (bergères). C'est en 1955, qu'on y ajoute des sièges plus confortables. L'édifice a été acheté par Monsieur Gilles Lortie de Rivière-du-Loup au début de l'année 1970. Quelques années plus tard, il le ferma. Monsieur Lortie possédait déjà le cinéma Princesse à Rivière-du-Loup, il éliminait donc un concurrent en achetant le théâtre Duchesse. À la suite de la disparition des projections de film, l'édifice a été utilisé par une école d'arts martiaux et a ensuite été démolie vers la fin des années 1980.

### Éduquons-nous

#### Les écoles de rang

Avant l'arrivée des polyvalentes, les enfants de la campagne n'allaient pas à l'école en ville. Les autobus scolaires n'existaient pas et les cultivateurs n'avaient pas

le temps de les transporter eux-mêmes à l'école. On a alors pensé construire, un peu partout dans la campagne, des petites écoles qu'on a appelé les écoles de rang.

On les appelait ainsi parce que les gens les construisaient au milieu d'un rang, près du plus grand nombre possible d'enfants. Pendant plus de 150 ans, les écoles de rang ont permis aux Québécois de la campagne d'obtenir leur diplôme d'études primaires. Entre les quatre murs de ces modestes « lieux de savoir », on apprenait l'histoire, la religion, le français, l'arithmétique, les règles de politesse...



Ces institutions ont constitué la base de notre système d'éducation actuel. L'âme de l'école de rang, c'était la maîtresse d'école. Après les parents et le prêtre, elle jouait le rôle le plus important dans la destinée des enfants. À la fois surveillée et soutenue par l'inspecteur d'école, le curé du village, les commissaires et les parents, elle véhiculait nos valeurs sociales et religieuses.

### Des histoires de familles

#### Beaulieu

Ce nom désigne celui qui est originaire de Beaulieu toponyme très fréquent qui a servi à désigner un nouveau château, un nouveau village situé sur un lieu d'où on a une belle vue, qui est bien protégé. Il y a en France 24 villages portant ce nom.

Le patronyme Beaulieu est classé au 22<sup>e</sup> rang des noms de familles les plus utilisés au Québec. Il occupe le 8<sup>e</sup> rang au Bas-St-Laurent et le 8<sup>e</sup> dans la MRC de Kamouraska.

L'Association des Beaulieu d'Amérique a identifié au moins quatre lignées principales et autant d'ancêtres : les Hudon dits Beaulieu; les Martin dits Beaulieu; les Thomas dits Beaulieu; et les Philippe dits Lebel dits Beaulieu.

Il faut mettre l'accent sur l'ancêtre Pierre Hudon dit Beaulieu tant sa descendance est nombreuse et répandue partout en Amérique, ce Pierre Hudon dit Beaulieu est, selon la revue Nos ancêtres de Gérard Lebel, l'ancêtre de tous les Hudon et de la plupart des Beaulieu d'Amérique.



## MESSAGE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE SAINT-PASCAL

Ne jetez pas vos cartes mortuaires, elles sont une source importante en généalogie et en histoire. Elles nous dévoilent des noms, des lieux et encore plus.

Nous souhaitons les recevoir ou encore si vous voulez les conserver précieusement nous pouvons les numériser et vous les remettre.



## LES ATELIERS MON-CHOIX, UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI

**MARS, LE MOIS NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF  
ET DE L'APPRENTISSAGE INTÉGRÉ AU TRAVAIL**

Mars est le mois national de l'enseignement coopératif et de l'apprentissage intégré au travail. Notre organisme a pour mission de permettre aux personnes éloignées du marché du travail de développer leurs compétences personnelles, sociales et professionnelles afin de faciliter leur intégration à un emploi par son milieu d'apprentissage novateur et essentiel.



En continuité avec ses débuts, notre organisation accueille les étudiants de l'école secondaire Chanoine-Beaudet inscrits au programme de Formation préparatoire au travail. Accompagnés de l'enseignant, les jeunes vivent, selon un horaire établi, une expérience de travail dans un milieu sécurisant, tout en développant les habiletés nécessaires au marché du travail. Cette initiative a fait ses preuves depuis sa création et concourt à favoriser leur persévérance scolaire.

Un volet pour les adultes s'est ajouté grâce au Programme de préparation à l'emploi (PPE) de Service Québec. Ce programme s'adresse à toute personne sans emploi, ou

qui éprouve des difficultés à intégrer un emploi, et qui désire améliorer sa situation.

Aux Ateliers Mon-Choix, les participants expérimentent, dans un milieu fiable et encadré, divers plateaux de travail tels que le déchetage de papier, avec toutes les étapes nécessaires au processus. Le déchetage de papier est accessible uniquement aux personnes répondant à des normes strictes de sécurité. Un volet couture est disponible, incluant les étapes de confection, la récupération d'articles de couture, avec des possibilités de sérigraphie et de broderie. De plus, divers contrats d'entreprises du milieu permettent de diversifier les ateliers. Ces plateaux sont dotés d'équipements industriels. La Boutique Mon-Choix offre, de son côté, plusieurs possibilités permettant d'acquérir des compétences associées au commerce de détail. Les stages du PPE sont d'une durée de 20 semaines, à raison de 20 heures par semaine. Une compensation financière est offerte aux stagiaires.

Une intervenante spécialisée en intégration socioprofessionnelle accompagne tout ce monde vers la réussite. Par son accompagnement, sa bienveillance, son écoute, ainsi que son suivi pédagogique et personnel individualisé, elle permet que les participants repartent la tête haute, avec une plus grande estime de soi, une meilleure confiance en soi, et un bagage pour entreprendre une vie professionnelle. Si vous êtes intéressé ou vous voulez en savoir plus, demandez à parler à Johanne Hudon.

**« Un milieu  
de travail  
compréhensif  
et flexible! »**

- Une participante

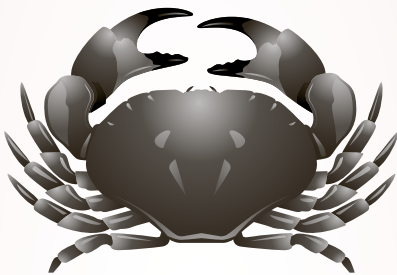
**« J'aime tout, ici.  
Mon stage me donne  
beaucoup d'expérience;  
ça m'aide à me préparer à  
l'emploi. J'apprends à avoir de  
la patience, à communiquer  
correctement, à gérer  
mes émotions et à me  
faire respecter. »**

- Un participant

**Pour nous joindre : 418 308-1088  
ateliersmon-choix@videotron.ca | mon-choix.org  
425, avenue Patry, Saint-Pascal, Québec**



**INVITATION  
SOUPER CRABE  
LIONS**



**SAMEDI 29 AVRIL 2023  
FORMULE POUR EMPORTER**

**Menu**

Bisque de crevettes d'Argentine,  
entrée de crevettes,  
salade de riz, crabe,  
dessert et accompagnements.

**Trois points de service :**

La Pocatière, Saint-Pascal  
et Rivière-du-Loup.

**120 \$ pour deux personnes,  
65 \$ pour une personne**

**Contactez un membre Lion  
ou Mélanie Beaulieu 418 868-9423**

Merci de contribuer aux œuvres  
du Club Lions de Saint-Pascal!

*Lion Gilles Morneau, président  
Club Lions de Saint-Pascal*

**INVITATION DE  
L'UNITÉ DOMRÉMY  
SOIRÉE SOCIALE**

Veillez prendre note que la prochaine soirée sociale de l'Unité Domrémy de Ville Saint-Pascal aura lieu à la salle municipale de Kamouraska le samedi le 1<sup>er</sup> avril prochain à 20 h.

La musique sera sous la supervision de Jean-Paul et Sylvie. Un goûter préparé par Réjeanne et Gaston St-Pierre vous sera servi à la fin de la soirée.

Bienvenue à tous!

**AVIS DE CONVOCATION**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
du Centre Accueil-Partage du Kamouraska**

**Jeudi 20 avril 2023 à 13 h 30  
au Camp Richelieu  
situé au 198, route 230 Ouest, Saint-Pascal**

Invitation à tous!

L'Équipe du Centre Accueil Partage  
du Kamouraska, Secteur Saint-Pascal

*Claire Morneau, trésorière*



**DES NOUVELLES DU  
CERCLE DE FERMÈRES  
DE SAINT-PASCAL**

Le Cercle de Fermières de Saint-Pascal vous invite à une mini-conférence qui aura lieu le **mardi 18 avril 2023 à 13 h 30**. Lors de cette rencontre, des représentants de la Caisse populaire de Saint-Pascal vous montreront la façon sécuritaire d'utiliser Accès D et ses ressources en ligne avec la possibilité de pratiquer en direct des transactions. Les participants pourront apporter tablette et cellulaire. Cette activité se tiendra à notre local situé au 555, rue Hudon à Saint-Pascal.

Il est recommandé de faire une réservation pour cette activité auprès de  
**Myrtha St-Pierre au 418 492-5926**  
et de **Hélène Emond au 418 492-5292**.

Continuez de surveiller nos activités publiées dans le journal *Le Placoteux*.

Au plaisir de vous rencontrer!



**MAINTENANT DISPONIBLE :**  
**commande en ligne. Informez-vous!**

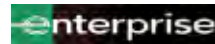
**Ouvert tous les jours de 8h à 21h**  
**Service de livraison à domicile**  
**Service de repas chauds**

501, avenue Patry, Saint-Pascal **418 492-1034**



✓ Équipements à la FINE POINTE de la technologie  
✓ Techniciens CERTIFIÉS ✓ Travaux GARANTIS À VIE

- Carrosserie • Mécanique et alignement
- Redressement de châssis avec système 3D
- Esthétique automobile (nettoyage int. et ext.)
- Traitement antirouille



**216, rue Rochette, Saint-Pascal**



**CENTRE VISUEL ST-PASCAL**  
UN REGARD SUR L'HORIZON

**Dr Germain Dupuis, optométriste**  
**Dre Stéphanie Bélanger, optométriste**

269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Tél. : **418 492-1430** • Téléc. : 418 492-2832

**AVEC VOUS,  
LÀ OÙ ÇA  
COMPTE.**

**Carolyn Thériault**  
CPA auditrice

**Pascal Briand**  
CPA auditeur

**Jessy St-Onge  
Lemieux**  
CPA auditrice

Certification  
Fiscalité  
Services-conseils  
Actuariat  
Syndics et gestionnaires

**Saint-Pascal : 418 492-3515**  
**La Pocatière : 418 856-2690**

[mallette.ca](http://mallette.ca)

**MALLETTE**

Société de comptables  
professionnels agréés



**ROYAL LEPAGE**  
**KAMOURASKA-L'ISLET**

Agence immobilière  
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage

[vdrapeau@royallepage.ca](mailto:vdrapeau@royallepage.ca)



*Courtier immobilier résidentiel et commercial*

**Véronique Drapeau 418 894-3375**



**Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier**  
PHARMACIENNES

**NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE**

**Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h**

**Jeudi : 9 h à 20 h**

**Samedi : 9 h à 17 h**

**Dimanche : 10 h à 13 h**

555, rue Taché, Saint-Pascal

**418 492-1234**

**Le Placoteux**  
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

**HÉLAINE PETTIGREW**

Conseillère en publicité

418 492-2706 poste 108

[helaine@leplacoteux.com](mailto:helaine@leplacoteux.com)

491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

[WWW.LEPLACOTEUX.COM](http://WWW.LEPLACOTEUX.COM)

**CET ESPACE  
est pour  
vous!**



**UN BARDEAU CERTIFIÉ DE QUALITÉ SUPÉRIEURE**

Timberline HDZ  
High Definition Shingles

- Technologie LayerLock
- Bardeau garanti 50 ans à 100%
- Garantie contre le vent

GAF

**REVÊTEMENT DE PIERRE À VISSER**

**NOUVEAU!**

MAIBEC ACENTA

- Gamme inspirée par la maçonnerie traditionnelle
- Riche en motifs et en couleurs
- Qualité reconnue

maibec

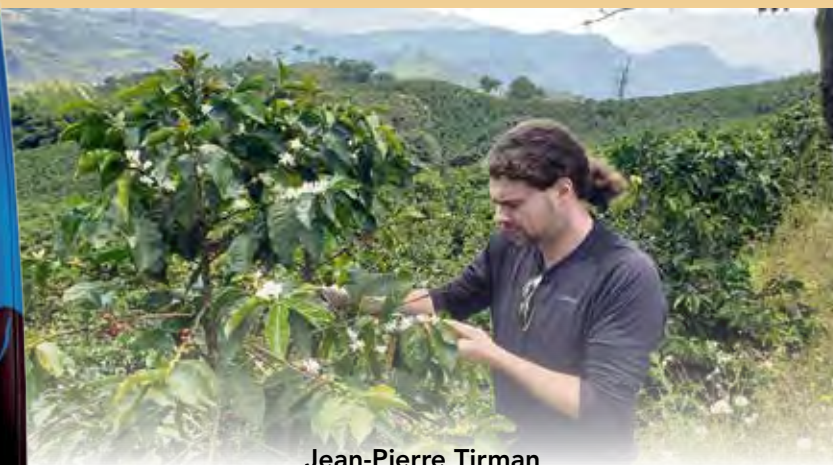
UNE ÉQUIPE  
**D'EXPÉRIENCE**  
POUR TOUT  
VOS **PROJETS**  
ET À L'ÉCOUTE DE VOS **BESOINS!**

📍 1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)  
☎ 418 492-2347

**BRÛLERIE DU KAMOURASKA**

*Votre expert local en café!*

- Café en vrac et emballé disponible au Provigo Gabriel Landry
- Vente et réparation de machines à café
- Conseils et services aux entreprises
- Gamme de thés et tisanes LiberThé



Jean-Pierre Tirman  
418 860-8896 • cafe@bruleriedelest.com

[www.bruleriedukamouraska.com](http://www.bruleriedukamouraska.com)

